

Article 30 du Règlement

L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)): Monsieur le Président, ce débat d'urgence porte sur une situation extrêmement grave et de la plus haute importance. Il s'agit de circonstances, et même d'une série de circonstances auxquelles nous ne sommes pas habitués dans notre hémisphère. Je conviens avec les députés qui ont pris la parole avant moi qu'il s'agit d'une affaire grave, mais je signale que la position adoptée par le Nouveau parti démocratique, et que son chef a fort éloquemment exprimée, et celle du parti conservateur sont totalement divergentes.

Je tiens à commencer par une question que je juge très importante, à savoir la sécurité des citoyens canadiens qui, pour une raison ou une autre, se trouvaient à la Grenade au moment de ces événements, car j'ai avant tout le devoir de me préoccuper de leur sort. Depuis le début du week-end, le ministre d'État aux Relations extérieures (M. Pepin) et moi-même avons déployé de constants efforts, souvent extrêmement frustrants, pour essayer de tirer nos ressortissants de la fâcheuse situation dans laquelle ils se trouvent à la Grenade. A cet égard, je tiens à dire que ces efforts ont été une source de difficultés et de frustrations pour bon nombre d'agents du service extérieur. Je tiens à rendre hommage aux agents des affaires extérieures d'Ottawa, de Washington et de la Barbade qui se sont privés de sommeil pour tenter d'aider nos ressortissants à quitter l'île, malgré toute la confusion militaire qui règne à la Grenade.

Je tiens à dire également que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen), qui participe à une mission très importante au Moyen-Orient, suit la situation de près grâce aux rapports qu'il reçoit plusieurs fois par jour.

A cause des interventions militaires dont j'ai parlé, il est évidemment très difficile de communiquer avec la Grenade, car la zone occupée par les Américains relève d'un commandant militaire qui a d'autres priorités que l'évacuation des civils. De nombreuses rumeurs contradictoires circulent. Nous avons reçu des renseignements inexacts à plusieurs reprises et, d'après ce que nous pouvons conclure, les combats sont éparpillés, mais toujours très intenses dans certaines régions de l'île qui présentent certainement de graves dangers.

Évidemment, dans de telles circonstances, les autorités militaires ont certaines priorités et certaines préoccupations. Je crois que tous ces facteurs ont joué contre nous. Je peux vous dire, monsieur le Président, que d'après nos derniers renseignements, tous les Canadiens dont nous connaissons la présence sur l'île sont en sécurité.

M. Forrestall: Et les autres?

M. Regan: Nous n'avons aucune raison de croire qu'ils courent un danger imminent.

Des voix: Bravo!

M. Regan: On nous a confirmé que deux Canadiens avaient été évacués par avion aux États-Unis, en Caroline du Sud, mais nous ne savons pas exactement quand les autres pourront quitter l'île.

Nous avons un avion *Hercules* des Forces armées canadiennes prêt à décoller à la Barbade. Cet avion attend depuis 24 heures—et même plus longtemps, en fait, depuis quelques heures après l'invasion, la permission d'atterrir à la Grenade. Nous pensions d'abord utiliser un autre appareil, mais nous avons pu obtenir celui-là. Au cours de la soirée, nous avons

finallement obtenu la permission d'envoyer cet avion à la Grenade aujourd'hui pour évacuer les Canadiens. Le vol a finalement été inscrit à l'horaire de cet après-midi et l'appareil s'est envolé vers la Grenade où il a survolé l'aéroport, mais sans pouvoir atterrir. Je peux seulement vous dire que pour des raisons sans doute compréhensibles compte tenu des opérations militaires, c'est le chaos à l'aéroport de la Grenade. L'appareil a dû rentrer à vide à la Barbade. Nous sommes en communication avec de hauts fonctionnaires du gouvernement américain auxquels nous avons exprimé notre profonde inquiétude à ce sujet. Nous sommes confiants que les Canadiens qui sont encore dans l'île seront ramenés demain par avion.

Je tiens à dire que, d'après les renseignements que nous avons obtenus de sources américaines, des Canadiens s'étaient rassemblés autour de l'aéroport, mais nous ne pouvons obtenir une confirmation d'une nouvelle antérieure, à savoir que bon nombre d'entre eux auraient été évacués par un avion américain.

Je voudrais passer brièvement en revue les événements qui sont survenus à la Grenade depuis le 14 octobre dernier. Le gouvernement canadien s'inquiétait de l'orientation politique de la Grenade lorsque celle-ci était gouvernée par feu le premier ministre Bishop, à savoir depuis le coup d'État qui avait renversé, en 1979, le gouvernement impopulaire de sir Eric Gairy. Toutefois, le Canada est resté en relations avec ce pays. Le dialogue, la communication n'ont pas été rompus. A la conférence des chefs des États membres du Commonwealth, qui s'est tenue à Sainte-Lucie, en février dernier, notre premier ministre (M. Trudeau) a réaffirmé le droit de tout pays à l'autodétermination tant qu'il ne s'ingère pas dans les affaires d'autres pays. Je tiens à dire que nous partageons cette opinion. L'incertitude ne peut que grandir et les risques de guerre se multiplier, je crois, si nous présumons tous que parce que nous n'approuvons pas le régime d'un pays, cela nous donne le droit de le changer en faisant intervenir la force militaire.

Puis-je poursuivre? C'est avec horreur et consternation que le monde a appris le brutal assassinat du premier ministre Bishop et de ses nombreux collègues et partisans. Au Canada, on a surveillé la situation d'aussi près que possible, en particulier en ce qui a trait à la sécurité des Canadiens, par l'entremise du premier secrétaire du haut-commissariat du Canada, M. Joe Knockaert, qui était alors en mission de coopération à la Grenade. Avec l'aide de coopérants de l'ACDI, surtout M. Allan Bodey, il a établi des contacts avec le plus de Canadiens possible, afin de les calmer et de préparer leur évacuation. Cette tâche a été extrêmement compliquée du fait du couvre-feu très strict qui a été décrété. Quoi qu'il en soit, les contacts ont pu être établis en toute sécurité.

• (2110)

Il était impossible d'effectuer une évacuation des Canadiens aussi rapidement que nous l'aurions désiré en fin de semaine dernière, puisque l'aéroport a été fermé pendant un certain temps alors que le désordre et la confusion régnaient, car on ignorait au juste qui dirigeait le pays. Cependant, M. Knockaert s'est entendu sur un plan d'évacuation des Canadiens à compter du vendredi 21 octobre avec les dirigeants en place. On s'est mis en rapport à nouveau avec les Canadiens pour connaître ceux qui désiraient quitter l'île et un avion nolisé a été prévu pour venir chercher dans l'île les Canadiens et un